

TABLEAU DE BORD SOCIAL

SITUATION 2000-2005

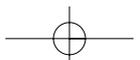
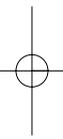


Tableau de bord social

AVANT PROPOS

La nécessité pour le Gabon d'élaborer régulièrement un Tableau de Bord Social (TBS) doit s'appréhender, nous l'avons déjà signifié dans nos précédents numéros, comme une réponse au souci de mettre en place un instrument d'évaluation et de suivi de la situation sociale du pays.

Cependant, dans la tâche qui lui est assignée, le TBS est confronté au problème de faisabilité dans les délais requis, compte tenu de la déficience des services des ministères techniques en matière de données sociales.

Le présent numéro, le troisième du genre, qui a repris les thèmes de démographie, d'emploi, de santé, de groupes vulnérables, d'éducation, d'habitat et de monde rural de 2000 à 2005 renferme certainement des insuffisances liées au manque criard de statistiques dans les secteurs précités.

En effet, malgré la volonté d'un suivi régulier et soutenu des secteurs sociaux retenus, il est difficile de rassembler des données importantes sur la base de statistiques parcellaires et parfois mal entretenues.

La mise en place effective d'un service statistique suffisamment structuré dans chaque administration et à l'intérieur du pays rendrait la tâche plus aisée et permettrait la parution régulière d'un Tableau de Bord social encore mieux élaboré avec des informations plus fournies.

Toutefois ce troisième numéro dont certaines données chiffrées s'appuient sur des estimations, offre déjà aux lecteurs des informations essentielles.

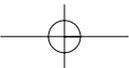


Tableau de bord Social

<i>S</i>	<i>O</i>	<i>M</i>	<i>M</i>	<i>A</i>	<i>I</i>	<i>R</i>	<i>E</i>
INTRODUCTION.....							9
SECTION I : DEMOGRAPHIE - ECONOMIE.....							13
I.1 DÉMOGRAPHIE							13
1.1.1 Evolution de la population							13
1.1.2 Structure de la population par âge et par sexe							14
I.2 ECONOMIE.....							15
1.2.1 Indicateurs de revenus							15
1.2.2 L'indice général des prix.....							18
I.3. EMPLOI ET CHÔMAGE.....							19
1.3.1 L'emploi dans le secteur moderne							19
1.3.2 Le marché de l'emploi							19
1.3.3 Le chômage							21
SECTION II : SANTE ET NUTRITION							25
II.1 LES INDICATEURS DE SANTÉ							25
11.1.1 Les indicateurs de l'état de santé							25
11.1.2 Les activités de prévention de santé maternelle et infantile							26
II.2 LES INDICATEURS DE SERVICE DE SANTÉ							26
11.2.1 Les infrastructures de santé dans le secteur public							26
11.2.2 Les indicateurs associés							27
II.3 LES INDICATEURS DE COUVERTURE DE SANTÉ							28
11.3.1 Les activités du Programme Elargi de Vaccination (PEV).....							28
11.3.2 Les activités hors PEV.....							28
II.4 LES INDICATEURS RELATIFS AUX RESSOURCES							29
SECTION III : LES GROUPES VULNERABLES							33
III.1 LES FILLES MÈRES							33
111.1.1 Les aides monétaires							33
111.1.2 Les aides non monétaires.....							34
III.2 LES PERSONNES HANDICAPÉES							37
III.3 LES INDIGENTS							38
SECTION IV : EDUCATION							41
IV.1 LES INDICATEURS « OUTPUT»							41
111.1.1 Le niveau éducatif.....							41
111.1.2 La quantité des services éducatifs							46

Tableau de bord Social

IV.2 LES INDICATEURS « INPUT »	50
IV.2.1 Les indicateurs relatifs aux ressources	50
SECTION V : HABITAT	53
V.1 LE LOGEMENT	53
V.2 L'ASSAINISSEMENT	54
V.3 INDICATEURS DE CONFORT	55
V.3.1 L'accès à l'eau	55
V.3.2 L'accès à l'électricité	56
V.3.3 L'accès aux télécommunications	57
SECTION VI : LE MONDE RURAL	61
VI.1 LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL	61
VI. 2 LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES	62
VI.2.1 Evolution estimée de la population	62
VI.2.2 Répartition de la population par tranche d'âge	62
VI. 2 LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	63
VI.2.1 - L'agriculture	63
VI.2.2 L'élevage	64
VI.2.3 La Pêche	64
VI.3 LE REVENU DES MÉNAGES RURAUX	66
VI. 4 LES CONDITIONS DE VIE	67
CONCLUSION	71

Tableau de bord Social

I N T R O D U C T I O N

La situation sociale du pays sur la période 2000 à 2005 présente un tableau mitigé malgré la volonté de mettre en place une politique de lutte contre la pauvreté, à travers le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR).

Au cours de la période sous revue, la population s'accroît à un taux moyen annuel de 4,2% et plus de 80% des habitants vivent en milieu urbain ; la situation de l'emploi demeure contrastée avec une baisse des effectifs dans le secteur privé et une augmentation dans le secteur public.

Les indicateurs de santé sont stables, voire en régression alors que l'on constate un renforcement des structures sanitaires en terme d'équipements et de personnels, quoique ces structures demeurent en dessous des standards internationaux.

Concernant les groupes vulnérables, la situation des filles mères dépendant des parents à revenus faibles s'est améliorée grâce aux aides monétaires et non monétaires et aussi aux formations dont elles peuvent bénéficier.

Le système éducatif reste confronté à l'inadaptation des structures d'accueil, l'instabilité des enseignants, la mobilité très élevée des effectifs dans le primaire et la démission parentale. Les moyens dégagés par l'Etat en investissement demeurent insuffisants pour faire face à la demande d'éducation.

Le problème de l'habitat se pose toujours avec acuité. La SNI dispose d'un parc locatif insignifiant au regard des besoins en logements.

La pauvreté rurale, quant à elle, demeure forte. La population rurale (15% de la population totale) est constituée majoritairement d'indigents.

L'analyse de ces différents points est développée dans les six (6) sections qui composent l'architecture de ce document.

Tableau de bord Social

Nos remerciements vont très sincèrement à tous ceux qui nous ont permis de réaliser ce numéro notamment les administrations et organismes dont le concours nous a été d'un précieux apport.

Nos remerciements vont également aux gouverneurs de provinces qui n'ont ménagé aucun effort pour faciliter le travail de nos équipes sur le terrain.

Les données contenues dans ce document résultent d'une part des contacts permanents entre les agents de la Direction Générale de l'Economie et des différents ministères concernés et d'autre part, d'une enquête réalisée sur l'ensemble du territoire.

Un certain nombre d'erreurs pourront être décelées soit au niveau de la collecte, soit au niveau de l'interprétation des données. Nous vous prions de bien vouloir nous les signaler afin que nous puissions les corriger lors de la prochaine publication.

SECTION I

Démographie Economie

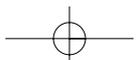
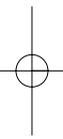


Tableau de bord Social

SECTION I : DEMOGRAPHIE - ECONOMIE**I.1 DÉMOGRAPHIE****I.1.1 Evolution de la population**

La population est officiellement de 1,6 million d'habitants avec un taux d'accroissement moyen annuel estimé à 4,2 % en 2005. Le taux de croissance démographique continue d'évoluer plus fortement dans les provinces où l'activité économique est soutenue, notamment en milieu urbain.

Répartition géographique et poids démographique de chaque province en 2005

	Superficie en Km2	Population Hab/km2	Densité	Poids démographique
Estuaire	20 740	911,3	43,9	55,0%
Haut-Ogooué	36 547	160,1	4,4	9,7%
Moyen-Ogooué	18 535	47,9	2,6	2,9%
Ngounié	37 750	91,0	2,4	5,5%
Nyanga	21 285	44,5	2,1	2,7%
Ogooué- Ivindo	46 075	53,1	1,2	3,2%
Ogooué- Lolo	25 380	51,3	2,0	3,1%
Ogooué Maritime	22 890	151,4	6,6	9,1%
Woleu-Ntem	38 465	146,3	3,8	8,8%
Total	267 667	1656,9	6,2	100%

Sources: DGSEE, DGE.

La population urbaine croit régulièrement depuis 1990 et dépasse 80% en 2005. Vivre en milieu urbain permet de vivre dans de meilleures conditions, selon la perception des individus.

Evolution de la population urbaine (en %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Population Totale	1 350,9	1 407,2	1 465,8	1 527,0	1 590,0	1 656,9
Population urbaine	1 107,3	1 163,4	1 221,8	1 282,8	1 345,6	1 407,3
Population rurale	243,6	243,8	244,0	244,2	244,4	244,6
% population urbaine	82%	83%	83%	84%	85%	85%

Sources : DGSEE, DGE.

Démographie - Economie

I.1.2 Structure de la population par âge et par sexe

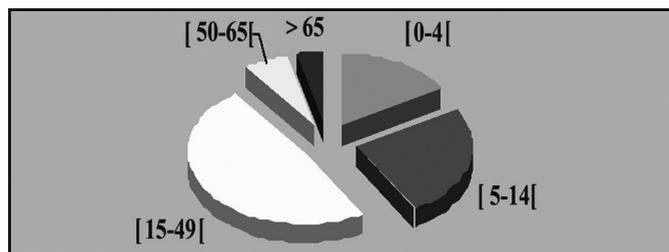
De 2000 à 2005, la structure de la population par âge et par sexe est restée quasiment la même.

I.1.2.1 Structure par âge

La proportion des jeunes de 0 à 15 ans représente plus de 41% de la population totale tandis que celle de plus de 50 ans n'est que de 11,5%. Cette population jeune pourrait être un potentiel pour le développement du pays.

Il faut cependant noter quelques disparités. En milieu urbain, notamment dans les zones à vocation économique, la population est jeune tandis qu'en milieu rural, les plus de 50 ans peuvent représenter plus du quart de la population.

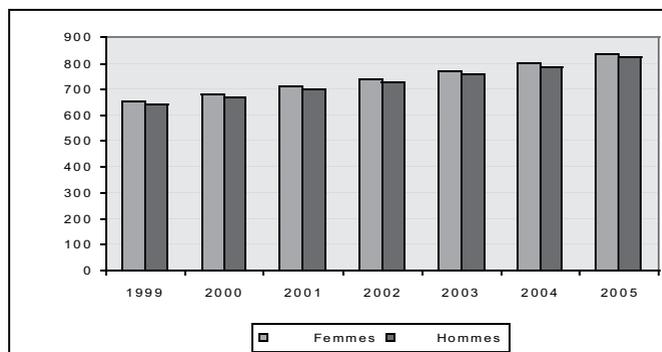
Structure par âge en 2005



Sources : DGSEE, DGE.

I.1.2.2 Structure par sexe

L'écart entre le sexe féminin et le sexe masculin s'amenuise au fil des années. La population féminine n'est plus que de 50,4% avec une population masculine majoritaire dans les grands centres urbains du fait de l'exode rural des hommes adultes.



Sources : DGSEE

Démographie - Economie

I.1.2.3 Rapport de masculinité par classe d'âge

Le rapport de masculinité montre que le nombre d'hommes par rapport à celui des femmes est supérieur dans la classe d'âge des 0 -14 ans, équivalent dans celle des 15-49, inférieur pour les 50-65 ans et plus faible dans la classe des plus de 65 ans.

Le rapport de masculinité par classe d'âge

Classes d'âges	Hommes	Femmes	Total	Rapport de masculinité
[0-5[138,8	137,6	276,4	101
[5-15[209,6	210,7	420,3	99
[15-25[149,4	154,3	303,7	97
[25-30[90,7	92,7	183,4	98
[30-50[155,7	142,5	298,2	109
[50-65[50,3	58,6	108,9	86
[65 et plus[28,1	38,0	66,1	74
Total par sexe	822,6	834,3	1656,9	99

Source DGSEE

I.2 ECONOMIE

La période 2000-2005 est marquée par la stabilité de la production de pétrole et la nécessité de se tourner vers une nouvelle stratégie de croissance qui passe par la diversification de l'économie. Aussi, des réformes structurelles sont-elles mises en place pour stimuler la croissance du secteur hors pétrole, notamment l'agriculture, le tourisme, la pêche, les filières Bois.

Par ailleurs, depuis ces six dernières années, l'Etat poursuit le renforcement du dispositif mis en place en vue de résorber les déséquilibres des finances publiques et des comptes extérieurs et le désengagement du secteur public.

Il met aussi en place un programme de développement de l'habitat et de lutte contre la pauvreté qui s'appuierait sur l'amélioration des infrastructures routières et des systèmes éducatif et sanitaire.

I.2.1 Indicateurs de revenus

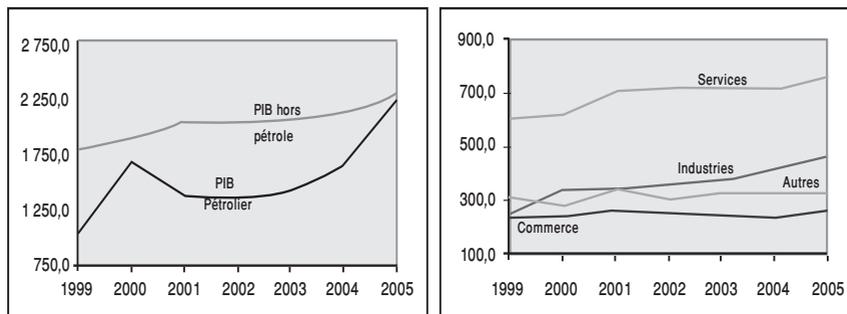
I.2.1.1 Structure du PIB

La structure du PIB demeure la même de 2000 à 2005 à savoir la prépondérance du PIB hors pétrole avec une tendance cependant à la remontée du PIB pétrolier en 2005.

Démographie - Economie

De 2000 à 2005, la part du pétrole continue son évolution en dents de scie en fonction des aléas du marché. Toutefois, malgré une tendance à la baisse de la production nationale, le PIB pétrolier se redresse du fait notamment de la hausse des prix du pétrole sur le marché international.

Evolution et origine du PIB (en milliards de F.cfa)



Source : TBE 2000-2005

Quoique assez timide, la part du secteur hors pétrole poursuit une progression. Certains secteurs tels que les services se sont montrés dynamiques tandis que d'autres tels que l'agriculture et le commerce ont stagné.

1.2.1.2 Répartition factorielle

Evolution de la répartition factorielle

En milliards de Fcfa	2000	2001	2002*	2003*	2004*	2005*
PIB	3 631,4	3 475,4	3437,2	3519,0	3792,1	4570,9
Rémunération des Salariés	915,6	946,7	930,5	932,8	1021,6	1226,8
Secteur public	299,5	304,5	309,5	305,2	334,2	403,6
Secteurs privé et parapublic	616,1	642,2	620,9	627,6	687,4	823,2
Revenu brut des entreprises individuelles	435,0	450,2	474,0	454,2	501,2	608,1
EBE des sociétés et quasi-sociétés	1 640,6	1 380,2	1404,7	1475,2	1548,5	1883,6
Impôts Indirects	640,2	698,2	628,0	656,8	720,8	852,4

Sources : compte nationaux définitifs 1999 et 2000-semi définitif 2001(DGSEE)

* estimation DGE

Après un fléchissement entre 2001 et 2002, Le Produit Intérieur Brut se consolide en 2003 et 2004 pour atteindre 4570,9 milliards de Fcfa en 2005. Cette hausse a eu des retombées positives sur la rémunération des salaires et l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des sociétés et quasi sociétés avec toutefois des variantes sur le revenu brut des entreprises individuelles.

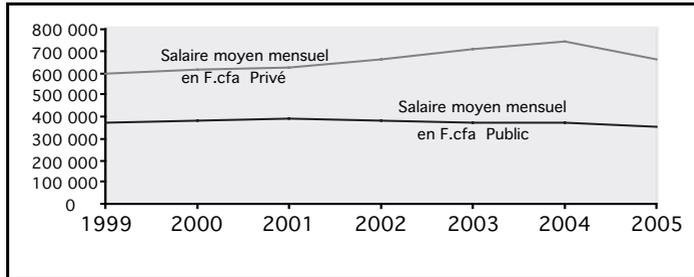
Démographie - Economie

Ainsi la rémunération des salaires se relève de 20,8% en 2005 et l'EBE atteint 21,14%.

Parallèlement, les impôts indirects se confortent de 18,5% en 2005.

1.2.1.3 Le salaire moyen dans le secteur moderne

Evolution du salaire moyen dans le secteur moderne



Source : Tableaux de Bord de l'Economie (DGE)

Le SMIG demeure inchangé depuis 1985. Il est à 44 000 Fcfa en 2005. Il existe un écart important entre le salaire moyen dans le secteur privé et le secteur public. Ce dernier est inférieur de 50% environ à celui du privé. Ainsi, en 2005, le salaire moyen dans le secteur public est de 355 141 Fcfa contre 657 715 dans le secteur privé.

Le salaire moyen dans la Fonction publique

	1999	2000	2001	2002*	2003*	2004*	2005*
Masse salariale (mards de F.cfa)	228,1	230,7	237,2	239,6	242,4	242,6	242
Effectifs	50 650	50 452	50 346	52 062	53 996	54 415	56 785
Permanents	40 004	39 944	39 874	41 693	43 639	44 041	46 411
Non permanents	10 646	10 508	10 472	10 369	10 357	10 374	30 374
Salaire moyen annuel (F.cfa)	4503455	4572663	4711397	4602205	4489221	4458330	4261689
Salaire moyen mensuel (F.cfa)	375 288	381 055	392 616	383 517	374 102	371 527	355 141

Sources : compte nationaux définitifs 1999 et 2000-semi définitif 2001(DGSEE) , * Estimations DGE

Le salaire moyen dans la Fonction Publique évolue plutôt à la baisse ces six dernières années à cause d'une augmentation des effectifs face à une masse salariale stagnante. Ce salaire moyen cache bien des disparités et correspond à celui de la catégorie A.

Démographie - Economie

Le salaire moyen dans le secteur privé et parapublic

	2000	2001	20002	2003	2004	2005
Masse salariale en Milliards de Fcfa	417,1	435,6	456,1	473,6	491	542,8
Effectifs	56 882	58 061	57 266	56 125	54 897	54 884
Salaires moyen annuel en Fcfa	7 332 724	7 502 454	7 964 586	8 438 307	8 944 022	9 889 950
Salaires moyen mensuel (F.cfa)	611 060	625 205	663 716	703 192	745 335	824 162

Source : Comptes de la Nation, Tableaux de Bord de l'Economie

Le salaire moyen du secteur privé et parapublic poursuit sa progression, atteignant 10,55% en 2005. Cette forte croissance s'explique par la hausse des rémunérations des salariés dans le secteur privé.

1.2.2 L'indice général des prix

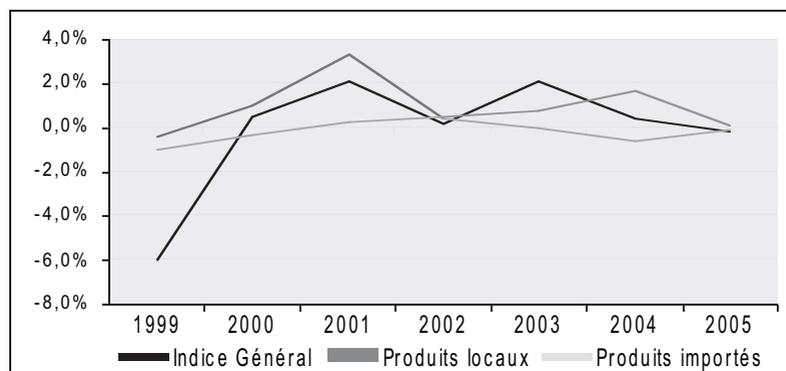
L'indice général des prix en glissement annuel évolue en dents de scie. Il augmente en 2001 et 2003, diminue en 2002 et 2004 et se stabilise en 2005. Globalement, sur la période 2000-2005, les prix des produits locaux augmentent plus que ceux des produits importés.

Evolution des indices de prix à la consommation des ménages

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Indice Général	0,5%	2,1%	0,2%	2,1%	0,4%	-0,2%
Produits locaux	1,0%	3,3%	0,4%	2,9%	-0,6%	-0,1%
Produits importés	-0,3%	0,3%	0,5%	0,8%	1,7%	0,1%

Source : DGSEE

Evolution de l'indice général des prix



Source : Tableaux de Bord de l'Economie (DGE)

Démographie - Economie

I.3. EMPLOI ET CHÔMAGE

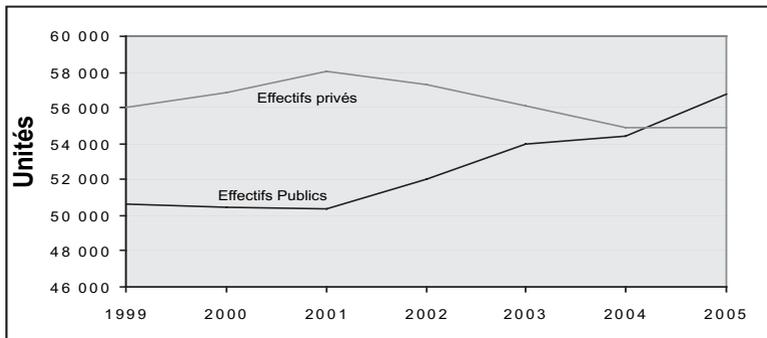
I.3.1 L'emploi dans le secteur moderne

Nombre de salariés	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Privé et Parapublic	56 882	58 061	57 266	56 125	54 897	54 884
Public	50 452	50 346	52 062	53 996	54 415	56 785
Permanents	39 944	39 874	41 693	43 639	44 041	46 411
Non permanents	10 508	10 472	10 369	10 357	10 374	10 374
Total	107 334	108 407	109 328	110 121	109 312	111 669

Source : DGSEE

L'emploi dans le secteur moderne stagne quasiment entre 2000 et 2005. Mais cette situation masque des disparités entre le secteur privé et parapublic et le service public. L'emploi dans le secteur privé et para public enregistre une baisse continue du fait de la privatisation de certaines sociétés parapubliques. En revanche, dans le secteur public, il progresse régulièrement à tel point que l'Etat redevient le premier pourvoyeur d'emploi.

L'évolution des effectifs salariés dans le secteur moderne



Source : Tableaux de bord de l'Economie

I.3 2 Le marché de l'emploi

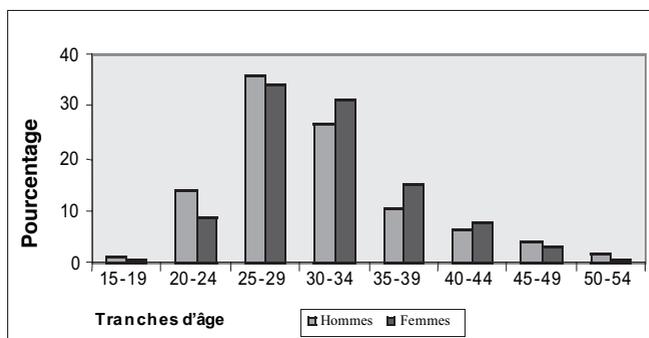
Le marché de l'emploi est appréhendé à partir des données de l'Office National de l'Emploi (ONE).

Démographie - Economie

I.3 2.1 Les demandes d'emploi

Les demandes d'emploi varient selon la qualification, l'âge et le sexe. En 2005, plus de 60% des demandeurs d'emploi, dont 65% sont des hommes, ont un niveau d'études secondaires. Il faut cependant souligner que ces demandes d'emploi concernent davantage la tranche d'âge de 25 à 34 ans.

Répartition des demandeurs d'emploi par tranche d'âge et par sexe en 2005



Source ONE

I.3.2.2 les offres d'emploi

Evolution du nombre d'entreprises et de places offertes

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Employeurs	197	183	205	196	162	180
Places offertes	1182	539	574	587	548	551

Source : ONE

Le nombre d'employeurs qui s'adresse à l'ONE n'est pas très important et demeure relativement stable sur toute la période. Il est en de même du nombre des offres d'emploi qui oscillent autour de 500 depuis 2001. Les entreprises, en général, recrutent directement en fonction de leurs besoins.

Démographie - Economie

Evolution de l'offre par secteur d'activité en pourcentage

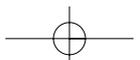
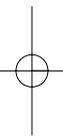
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Agriculture, Elevage pêche	1	11,7	2	0,6	3,3	7,5	5,1
Bâtiment	12,8	13,8	11,6	8,2	18,9	20,2	14,4
Commerce	7,7	5,2	14,8	9,8	5,5	6,4	11,2
Bois	1,6	5,2	1,9	6,5	13,8	7,8	5,1
Pétrole	0,6	9,1	6,7	8,8	4,5	6,4	6,7
Service	60	19,4	37,8	36,9	30,6	31,8	35,8
Transport	2	8,2	6,2	11,7	6,5	1,1	5,6
Mines	0,5	7,6	1,1	4,2	1	4,9	1,1
Industrie	11,6	16,5	13,4	9,3	13,3	12,6	13,5
Institutions Financières	2,2	3,3	4,5	4	2,6	1,3	1,5
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : ONE

En 2005, le plus grand nombre d'offres d'emploi provient des secteurs « Services » avec 36%, « Bâtiment » et « Industrie » dans une moindre mesure (autour de 14%).

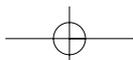
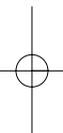
1.3.3 Le chômage

Le taux de chômage oscillerait autour de 26%



SECTION II

Santé et Nutrition



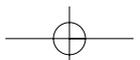


Tableau de bord Social

SECTION II : SANTE ET NUTRITION

La stratégie de développement actuelle en matière de santé traduit la volonté d'améliorer le système national de santé, dont les objectifs et les stratégies sont contenus dans le Plan National d'Actions Sanitaires (PNAS). A travers ce Plan, le Gouvernement vise «l'amélioration de l'état de santé de la population par une meilleure adéquation qualitative et quantitative entre l'offre des prestations sanitaires et les besoins essentiels de la population».

II.1 LES INDICATEURS DE SANTÉ

II.1.1 Les indicateurs de l'état de santé

Evolution des indicateurs de l'état de santé

Indicateurs	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux brut de natalité pour 1 000 personnes	33,2	32,7	32,1	31,6	31	30,5	29,9
Espérance de vie à la naissance (années)	56,8	56,1	55,3	54,6	54,3	54,1	53,8
Taux brut de mortalité pour 1 000 personnes	11,6	11,9	12,2	12,5	12,6	12,7	12,8
Taux de mortalité infantile pour 1000 naissances	57,1	57,3	57,6	57,9	56,5	55,2	53,8
Taux de mortalité de moins 5 ans pour 1000 naissances	ND	ND	90	ND	91	91	ND
Taux de mortalité maternelle pour 100000 naissances	500	420	ND	ND	520	ND	519
Prévalence du VIH/SIDA	ND	7,7	ND	ND	8,1	8,1	ND

Sources : BAD, PNUD, FMI, Banque mondiale

De 2000 à 2005, les indicateurs ont tendance à stagner, voire à régresser légèrement :

L'indice de fécondité recule, passant de 5,3 enfants par femme en 2000 à 4,3 enfants en 2005.

L'espérance de vie diminue légèrement chaque année et tourne autour de 54 ans. En 2005, l'âge est de 53 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes.

Le taux brut de natalité est stable et tourne autour de 30 ‰ ;

Le taux de mortalité maternelle est encore très élevé. En 2005, il est de 519 pour 100 000 naissances.

le taux brut de mortalité infantile passe de 57,10/00 en 2000 à 53,8 en 2005. De 2000 à 2002, il augmente légèrement de 0,3 point et diminue plus rapidement à partir de 2003, il perd en moyenne 1,25 point par an.

Santé et nutrition

II.1.2 Les activités de prévention de santé maternelle et infantile

Les activités de prévention des services de santé maternelle et infantile sont :

- Les consultations prénatales
- Les consultations des enfants de moins d'un an
- Les consultations des enfants de plus d'un an

Les statistiques parcellaires recueillies ne nous permettent pas l'analyse de cette partie.

II.2 LES INDICATEURS DE SERVICE DE SANTÉ

Les indicateurs de service de santé comprennent les infrastructures (hôpitaux, dispensaires, cases de santé) et les indicateurs associés aux services curatifs (lits d'hospitalisation, personnel soignant).

II.2.1 Les infrastructures de santé dans le secteur public

Structures sanitaires par province en 2005

	G1	G2	G3	G4	G5	G6	G7	G8	G9	Total
Hôpitaux	5	2	2	2	1	1	1	1	2	17
Centres Médicaux	3	12	1	8	6	3	5	3	4	45
Dispensaires	20	63	33	54	46	15	67	30	58	386
Cases de santé	4	4	1	23	16	32	3	5	25	113
Infirmeries	2	12	2	14	3	4	1	8	10	56
SMI	2	9	2	6	5	3	2	0	4	33
Nombre de lits	431	683	253	514	234	74	223	204	657	3273
Agents du MSP (%)	56,53	9,97	2,49	6,66	3,53	3,87	5,37	4,16	7,27	
Population (%)	55	9,5	3,0	5,5	2,8	3,3	3,2	9,0	8,7	
Population (milliers)	949,3	164,0	51,8	94,9	48,3	57,0	55,2	155,3	150,2	

Source : MSP/DIS

G1=Estuaire ; G2=Haut-Ogooué ; G3=Moyen-Ogooué ; G4=Ngounié ; G5=Nyanga ; G6=Ogooué-Ivindo ; G7=Ogooué-Lolo ; G8=Ogooué-Maritime G9=Woleu-Ntem.

De 2000 à 2005, divers programmes d'équipements, notamment la construction et l'équipement de nombreuses formations sanitaires ont été réalisés.

Santé et nutrition

A côté de la mise en service à partir des années 2000 de cinq Centres Hospitaliers Régionaux (Oyem, Mouila, Port-Gentil, Franceville et Koula-Moutou) disposant de plateaux techniques de haut niveau, subsistent des structures sanitaires périphériques de base.

II.2.2 Les indicateurs associés

Les indicateurs associés sont observés à travers les ratios relatifs aux taux de fréquentation par hôpital, au nombre de lits d'hospitalisation par habitant ainsi qu'au taux de couverture médicale par type de personnel (médecins, sages-femmes et infirmiers). Ils permettent ainsi de mesurer le niveau de couverture des besoins en actes de soins offerts aux populations.

II.2.2.1 Le personnel de santé dans le secteur public

Evolution des différentes catégories de personnel de santé

	2000	2001	2005
Médecins	363	363	434
Chirurgiens – dentistes	8	8	12
Techniciens Supérieurs	416	416	190
Infirmiers Diplômés d'Etat	490	490	1 078
Autres Infirmiers	963	963	2 105
Adjoints Techniques	338	338	276
Sages-femmes	416	416	566
Total Gabon	2994	2994	4661

Source : MSP/DIS

N.B : les années 2002, 2003, 2004 ne sont pas disponibles

Les Médecins

En 2005, le nombre de médecins du secteur public est de 434 en 2005 contre 363 en 2000. Aussi le ratio de couverture s'améliore-t-il, passant d'un (1) médecin pour 3 415 habitants à un (1) médecin pour 3 179 habitants en 2005. Toutefois, ce ratio est encore loin de la norme de l'OMS qui préconise 1 médecin pour moins de 1 000 habitants.

La répartition spatiale est très déséquilibrée, l'Estuaire mobilise 307 médecins dont 83% à Libreville.

Les Sages-femmes

En 2005, le système sanitaire public gabonais compte 566 sages femmes, soit une sage femme pour 2 681

Santé et nutrition

femmes en âge de procréer contre 1 pour 1000 habitants selon les standards internationaux. Le nombre de sage femmes a néanmoins progressé de 36 % en six (6) ans.

Les infirmiers

Le nombre d'infirmiers a plus que doublé entre 2000 et 2005. Il passe de 1 453 à 3 183, mais le pourcentage d'infirmiers diplômés d'Etat demeurent constant : 34%. En 2005, il y a un (1) infirmier pour 521 habitants.

II.3 LES INDICATEURS DE COUVERTURE DE SANTÉ

Les indicateurs de couverture de santé relèvent des activités de vaccinations organisées par le Programme Elargi de Vaccination (PEV). La population cible du PEV est composée des enfants de 0 à 11 mois et des femmes enceintes.

II.3.1 Les activités du Programme Elargi de Vaccination

Les activités du PEV depuis 2000 enregistrent une chute régulière et globale de la couverture vaccinale aux antigènes usuels du Programme. En dépit de l'organisation de vastes campagnes de vaccination, initiées à travers le pays, avec le concours des organismes internationaux dans la sous région, la tendance baissière des activités vaccinales se poursuit, on observe tout de même la bonne couverture au niveau de l'immunisation par l'antigène contre la poliomyélite.

Nombre de vaccinations effectués dans le cadre du PEV

Doses d'antigènes	2000	2001	2003	2004	2005
VPO	ND	ND	80 474	27 053	98 540
BCG	23 448	15 509	25 470	25 431	31 069
DTCP1	23 859	54 656	27 181	30 196	30 872
DTCP2	ND	ND	22 608	27 447	26 903
DTCP3	ND	ND	22 415	22 636	23 640
Rougeole	13 077	12 259	14 857	ND	ND
Fièvre jaune	ND	ND	5 806	7 866	16 671
VAT	23 520	8 851	34 131	35 032	42 087

Source : PEV

N.B : Année 2002 non disponible

II.3.2 Les activités hors PEV

Les activités hors PEV enregistrent un déclin total, car sur les trois antigènes (Fièvre jaune, BCG et Tétanos), seul l'antigène du BCG est administré

Santé et nutrition

Le taux des enfants entièrement vaccinés pour l'ensemble du pays est de 16,8 %, avec des disparités entre les villes et le milieu rural : 24,6 % pour Libreville et Port-Gentil, 16,9 % pour la zone rurale.

II.4 LES INDICATEURS RELATIFS AUX RESSOURCES

Le financement de la santé est assuré par l'Etat pour l'essentiel, mais aussi par les organismes internationaux et de coopération et les sociétés d'assurances.

La dépense nationale de santé se décompose :

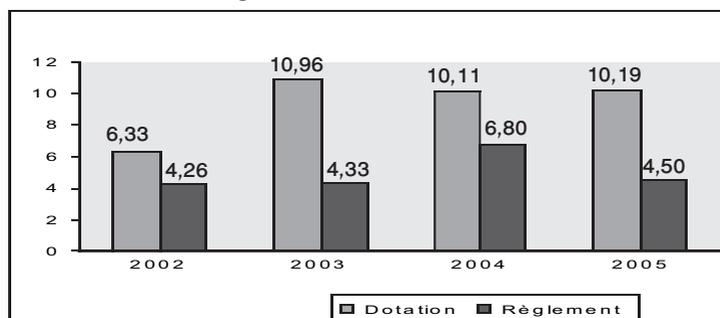
- en dépenses médicales qui correspondent aux dépenses d'hospitalisation, de biens médicaux,
- et les autres dépenses de santé comprenant l'enseignement, la recherche, les dépenses de gestion des administrations de Santé.

Ces données font abstraction des financements extérieurs pour défaut de statistiques et prennent uniquement en compte les dépenses de santé assurées par l'Etat.

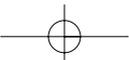
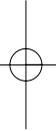
Après avoir connu une hausse importante en 2003, la dotation du budget d'investissement de la santé reste quasiment stable en 2004 et 2005.

Le taux de réalisation du budget d'investissement oscille entre 67% et 39%.

Evolution du budget d'investissement en milliards de F.cfa



Source : Ministère de la planification
N.B : les années 2000 et 2001 ne sont pas disponibles



SECTION III

Les Groupes Vulnérables

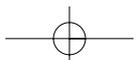
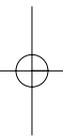


Tableau de bord social

SECTION III : LES GROUPES VULNERABLES

Les groupes vulnérables sont des personnes qui se trouvent en situation de précarité économique et se caractérisent par une absence de revenu leur permettant de vivre décemment. Il s'agit notamment des indigents, des handicapés, des enfants de la rue, des filles mères, des orphelins.

Il est difficile d'appréhender les groupes vulnérables du fait de l'inexistence de statistiques fiables pérennes.

Par ailleurs, les données récoltées sont parcellaires et ne concernent que les personnes vulnérables ayant bénéficié de l'allocation annuelle et ou demandé une aide sociale.

III.1 LES FILLES MÈRES

Au Gabon, est considérée comme fille mère toute jeune fille, âgée de 15 à 25 ans, ayant à sa charge au moins un enfant et qui dépend des parents dont les revenus sont jugés insuffisants.

Le recensement des filles mères est souvent fait partiellement du fait de la difficulté des services techniques compétents à organiser des recensements sur l'ensemble du territoire et de la réticence de certaines filles mère à se faire enregistrer dans certaines localités

Les filles mères bénéficient de deux types d'aide :

- L'aide monétaire ;
- l'aide non monétaire.

III.1.1 Les aides monétaires

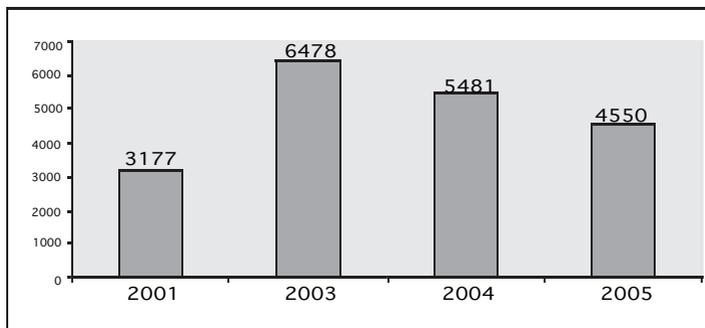
III.1.1.1 L'allocation annuelle

Dans le souci de subvenir aux besoins des jeunes filles mères, l'Etat leur octroie une allocation annuelle qui est passée de 90 000 F.cfa en 2001 à 50 000 Fcfa à partir de 2003.

De 2001 à 2005, le nombre de filles mères allocataires a évolué en dents de scie. Il faut noter qu'en 2002, exceptionnellement, cette allocation n'a pas été payée car elle n'avait pas été budgétisée

Les Groupes vulnérables

Evolution du nombre d'allocataires



Source : Ministère de la famille

III.1.1.2 L'allocation d'aide scolaire

Les filles mères scolarisées et en classe d'examen bénéficient d'une allocation d'aide scolaire dont le montant varie selon le niveau des classes et la province.

A Libreville, l'allocation est fixée à 50.000 F pour les élèves inscrits en classe de 3ème et à 75.000F pour celles qui sont en classe d'examen du second cycle. A l'intérieur du pays, Elle passe à 75.000 F pour les élèves de 3ème et à 100.000 F pour celles des classes d'examen du second cycle. En 2005, seules, les filles mères scolarisées à Libreville et dans la zone d'Owendo ont pu bénéficier de cette décision.

III.1.2 Les aides non monétaires

En dehors des aides financières susmentionnées, l'Etat apporte également à ces filles mères d'autres aides telles que la mise en place de haltes garderies dans les villes, de cases communautaires dans les zones rurales et la distribution de layette et de médicaments.

III.1.2.1 Les haltes garderies

Depuis le 21 juin 2003, onze (11) haltes garderies ont été construites à travers le Gabon : deux (2) à Libreville et neuf (9) à l'intérieur du pays. Elles sont destinées à la garde des enfants de 3 mois à 5 ans.

Le coût mensuel de la garderie est de 1 000 F par enfant à Libreville et de 500 F en province.

Les effectifs enregistrés dans ces haltes garderies varient selon les villes. En 2005, les deux haltes garderies de

Les Groupes vulnérables

Libreville regroupent 313 enfants inscrits et celles de l'intérieur enregistrent 843 enfants, soit 1156 enfants sur l'ensemble du territoire national.

III.1.2.2 Les cases communautaires

Les cases communautaires sont des structures implantées en zone rurale. Elles accueillent gratuitement les enfants âgés de 1 à 5 ans.

En 2005, une case est déjà livrée, cinq (5) sont en cours de construction dont deux seront mises en service en mars 2007.

Implantation de cases communautaires en 2005

Localité	Statut
Ngoubi (Bakoumba, Haut Ogooué)	En cours de construction
Mba Essangui (Oyem, Woleu Ntem)	En cours de construction
Yeno (Mouila, Ngounié)	Mise en service mars 2007
Mayumba (Nyanga)	Livrée
Sette-Cama (Ogooué Maritime)	Mise en service mars 2007
Kerry (Lambaréné, Moyen Ogooué)	En cours de construction

Source : Ministère de la famille

En attendant la mise en service effective de toutes ces cases, les éducatrices communautaires exercent dans les locaux mis à leur disposition par les autorités administratives ou les chefferies locales.

III.1.2.3 La Formation

Dans l'optique de l'amener à s'auto assumer, des formations qualifiantes devant aboutir à une activité génératrice de revenus sont proposées à la fille mère.

Les Groupes vulnérables

Evolution des formations

Année	Localité	Filière	Filles inscrites	Filles formées	Statut
2003-2004	Libreville	v Coiffure v Couture ❖ Bureautique ❖ Comptabilité	45	37	Formation achevée
2003-2005	Tchibanga	❖ Bureautique	18	14	Formation achevée
2003-2005	Oyem	❖ Couture	05	03	Formation achevée
2004-2006	Port Gentil	❖ Soudure ❖ Couture ❖ Bureautique	10	0	Formation en cours
2005-2007	Franceville	❖ Bureautique ❖ Plomberie ❖ Mécanique ❖ Auto	10	--	En cours de formation
2005-2007	Lambaréné	❖ Mécanique ❖ Auto ❖ Electricité ❖ Educatrice préscolaire	-- 10		En cours de formation
Total			98	54	

Source : Ministère de la Famille

De 2003 à 2005, 98 filles mères se sont inscrites. Les filières les plus sollicitées sont la couture et la bureautique.

En 2005, on compte au total 54 diplômées sur les 68 qui ont achevé leur formation soit un taux de réussite de 79,4%. Trente (30) filles mères sont encore en cours de formation.

A l'issue de leur formation, 51 jeunes filles ont bénéficié d'équipements en matériels de couture et de coiffure et d'une aide financière pour démarrer leurs activités.

Equipement des filles mères formées

Localité	Filles formées	Equipements	Numéraires
Libreville	37	Matériel de couture Matériel de coiffure	7.100.000
Tchibanga	14	Matériel de couture Matériel de coiffure	4.200.000

Source : Ministère de la Famille

Les Groupes vulnérables

III.1.2.4 Les autres aides

La distribution de layettes d'un coût de 65 000 F.cfa et de produits pharmaceutiques pour un montant maximum de 15 000 F.cfa par ordonnance est faite uniquement aux filles mères vivant dans la précarité absolue.

Nombre de layettes distribuées

Année	2002	2003	2004	2005
Layettes (unités)	190	80	102	90

Source : Ministère de la Famille

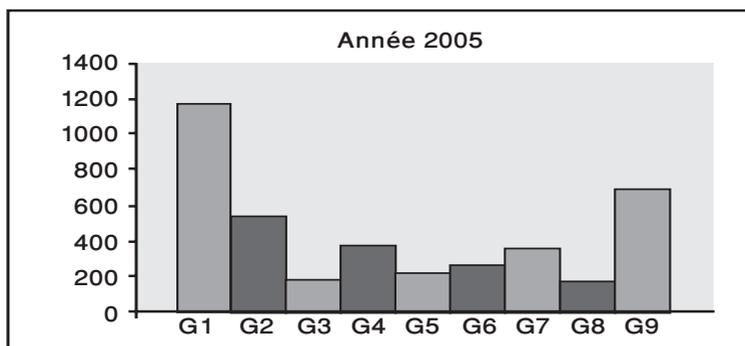
III.2 Les personnes handicapées

Une personne handicapée est une personne qui a une déficience durable ou récurrente soit de sa capacité physique, mentale ou sensorielle et est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

Les personnes handicapées perçoivent chaque année une allocation de 50.000 Fcfa qui leur permet de subvenir à quelques uns de leurs besoins. Ils reçoivent également des dons en matériel orthopédique, renouvelables tous les cinq (5) ans.

Les statistiques actuellement disponibles couvrent les années 2004 et 2005 et correspondent au nombre d'handicapés qui perçoivent l'allocation, soit 3727 en 2004 et 3973 en 2005.

Nombre d'allocataires par province



Source : Direction Générale des Affaires Sociales

Les Groupes vulnérables

III. 3 LES INDIGENTS

On qualifie de personne indigente toute personne qui ne possède aucune source de revenu, donc dépourvue de moyens matériel et financier pour vivre.

A ce titre, la prise en charge des personnes indigentes concerne:

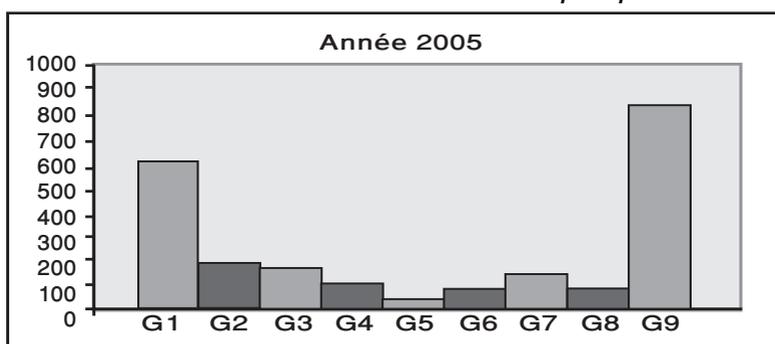
- ❖ L'attribution d'une allocation annuelle nommée « secours permanent » qui s'élève à 25.000 francs ;
- ❖ l'aide à l'achat des produits pharmaceutiques;
- ❖ L'aide à l'achat de layettes;
- ❖ l'aide à l'achat de trousseaux scolaires.

Alors que l'allocation annuelle est une aide permanente, les autres aides sont ponctuelles et distribuées en fonction des besoins.

La prise en charge des indigents se caractérise aussi par l'aide à l'ouverture de petits commerces. A cet effet, les demandeurs bénéficient soit d'une aide matérielle (dons de produits locaux, par exemple), soit d'une aide financière.

Les statistiques disponibles ne concernent que le nombre d'indigents ayant bénéficiés du secours permanent en 2004 et 2005. Ils sont 2368 en 2004 et 2534 en 2005.

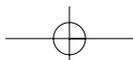
Evolution du nombre d'allocataires par province



Source : Direction Générale des Affaires sociales

SECTION IV

Education



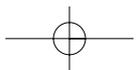
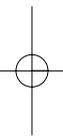


Tableau de bord social

SECTION IV : EDUCATION**IV.1 LES INDICATEURS « OUTPUT »**

Les indicateurs « output » comprennent les variables qui mesurent le niveau éducatif, la quantité des services éducatifs et la qualité de l'enseignement.

IV.1.1 Le niveau éducatif

Pour évaluer le niveau de l'éducation, on analysera le taux brut de scolarisation dans les différents niveaux d'enseignement et le taux de fréquentation au préscolaire.

IV.1.1.1 Le taux brut de scolarisation

C'est le rapport entre l'effectif global des élèves inscrits quel que soit leur âge dans un niveau d'enseignement donné et la population du groupe d'âge officiellement scolarisable..

Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement primaire

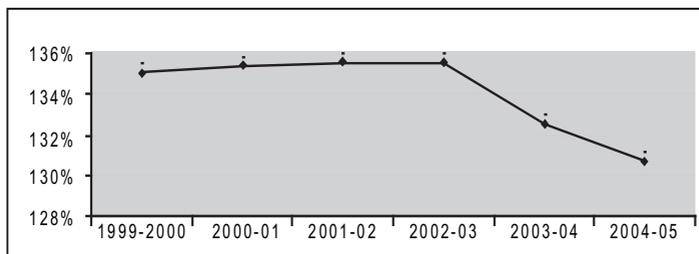
Le taux brut de scolarisation au primaire est le rapport entre l'effectif global de l'enseignement primaire en année (n) x 100 et la population scolarisable (enfants âgés de 6 à 11 ans) en année (n).

Evolution du taux brut de scolarisation

Années	Total Elèves	Enfants	Taux en %
1999-2000	259 427	191 955	135,15%
2000-2001	265 628	196 109	135,45%
2001-2002*	272 748	201 327	135,48%
2002-2003	279 868	206 468	135,55%
2003-2004*	279 816	211 255	132,45%
2004-2005*	281 871	215 546	130,77%

Source : Ministère de l'Education Nationale

*Estimations DGE

Evolution du taux brut de scolarisation au primaire

Education

De 2000 à 2005, le taux brut de scolarisation se stabilise les trois premières années et décroît les deux dernières années, passant de 135,15% à 130,77%. Ces taux, largement au dessus de 100%, signifient qu'il y a une proportion assez importante d'enfants âgés de plus de 12 ans au cycle primaire, qui pourraient s'expliquer par un nombre élevé de redoublants.

Les taux de redoublement qui tournent autour de 33% seraient principalement liés à l'étroitesse et l'inadaptation des structures d'accueil, l'instabilité des enseignants, la mobilité très élevée des effectifs et la démission parentale.

Le taux brut de scolarisation au secondaire

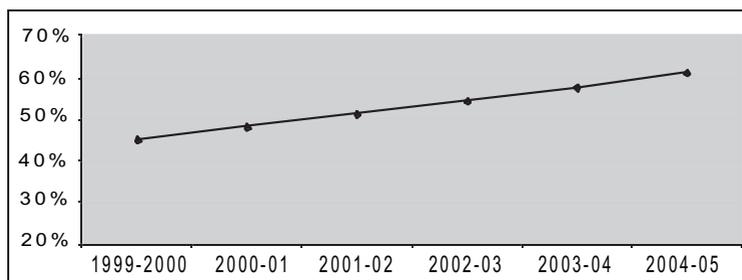
Le taux brut de scolarisation au secondaire est le rapport entre l'effectif global de l'enseignement secondaire en année (n) x 100 et la population scolarisable (enfants âgés de 12 à 18 ans) en année (n).

Années	Total élèves secondaire	Enfants 12-18ans	taux
1999-2000	82 948	183 525	45,2%
2000-2001	90 911	188 113	48,3%
2001-2002*	98 875	192 816	51,3%
2002-2003*	107 535	197 636	54,4%
2003-2004*	116 955	202 577	57,7%
2004-2005*	127 200	207 641	61,3%

Sources : Ministère de l'Education Nationale

*estimations DGE

Evolution du taux brut de scolarisation au secondaire



Le taux brut de scolarisation au secondaire progresse, passant de 48,3% en 2000 à 61,3% en 2005. Il demeure encore faible traduisant une déperdition importante à l'entrée du cycle secondaire matérialisée par des abandons massifs.

Education

En effet, une rigoureuse « sélection par l'échec » est organisée au concours d'entrée en sixième. Aussi, 30% des inscrits au CMII sont officiellement admis en sixième à cause principalement de l'insuffisance des structures d'accueil. On pourrait supposer que « 25% de ces " recalés ", à travers leurs relations personnelles, arrivent à trouver une place dans des établissements publics d'où l'engorgement observé dans les grandes villes au niveau des classes de sixième (80 à 90 élèves), 25% se tournent vers les établissements privés payants et les 20% restant sont contraints, faute de moyens financiers, de redoubler ou d'abandonner leurs études » (1).

Avant la fin du premier cycle au secondaire, d'autres défections sont enregistrées pour d'autres raisons notamment, les abandons des filles liés aux grossesses précoces.

Le taux brut de scolarisation au supérieur

Le taux brut de scolarisation au supérieur est le rapport entre l'effectif global de l'enseignement supérieur en année (n) x 100 et la population âgée de 19 à 23 ans en année (n).

Le taux brut de scolarisation au supérieur se situe de 2000 à 2005 à environ 8%. Ce faible taux peut s'expliquer par les contre-performances observées chaque année à l'examen du baccalauréat, notamment dans les filières classiques.

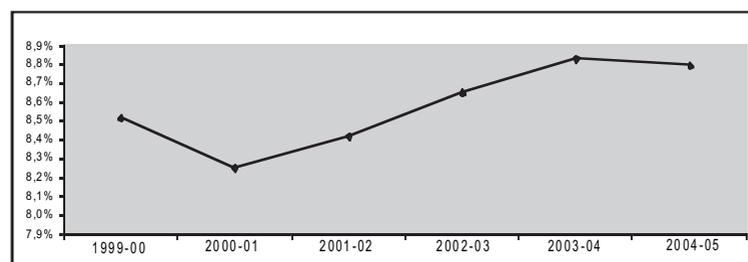
Taux brut de scolarisation au supérieur

Années	Total Etudiants	Enfants 19-23ans	Taux
1999-2000	9 209	108 081	8,52%
2000-2001	9 070	110 783	8,26%
2001-2002	9 573*	113 552	8,43%
2002-2003	10 076	116 391	8,66%
2003-2004	10 548	119 301	8,84%
2004-2005	10 842*	122383	8,80%

Sources : Ministère de l'enseignement supérieur

* estimations DGE

Evolution du taux brut de scolarisation au supérieur



(1) Direction de l'Enseignement du Premier Degré

Education

La répartition des effectifs au Supérieur

De 2000 à 2005, l'Université Omar Bongo (UOB) concentre la majorité des effectifs avec environ 80% des étudiants dont 60% sont inscrits en Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) et en Faculté de Droit et de Sciences Economiques (FDSE).

On observe une nette prédominance des étudiants inscrits à la FLSH qui absorbe 40% des effectifs. La Faculté de médecine représente 10% du total des effectifs.

On constate également une rigoureuse sélection par l'échec au sein de l'UOB et de l'USS : à la FLSH, moins de 21% des inscrits en première année d'études (toutes filières confondues) arrivent à passer en classe supérieure; ce taux s'abaisse à 16,5% à l'USS (Université des Sciences de la Santé) et atteint même moins de 5% à la FDSE.

Répartition des effectifs par université et par établissement

Institutions/établissements	1999/2000	2000/2001	2002/2003	2003/2004
FDSE	1 928	1 644	2 029	2 226
FLSH	3 643	3 760	4 099	4 205
U O B	5 571	5 404	6 128	6 431
USS	1 080	1 021	983	939
USTM				
Ecole polytechnique Masuku	316	332	201	223
Faculté des Sciences	593	626	618	610
INSAB			112	104
Sous total	909	958	931	937
Grandes écoles				
ENEF	54	60	86	82
ENS	340	399	907	981
ENSET	202	220	195	148
ENSS	270	317	243	334
INSG	563	429	299	416
IST	220	262	304	280
Sous total	1 649	1 687	2 034	2 241
Total	9 209	9 070	10 076	10 548

Source : Ministère de l'enseignement supérieur

* estimations DGE

NB : les années 2001/2002 et 2004/2005 non disponibles

Education

Le taux de fréquentation des centres préscolaires

Le taux de fréquentation des centres préscolaires est le rapport entre l'effectif global des centres préscolaires en année (n) x 100 et la population scolarisable à cet ordre d'enseignement (enfants âgés de 0 à 5 ans) en année (n).

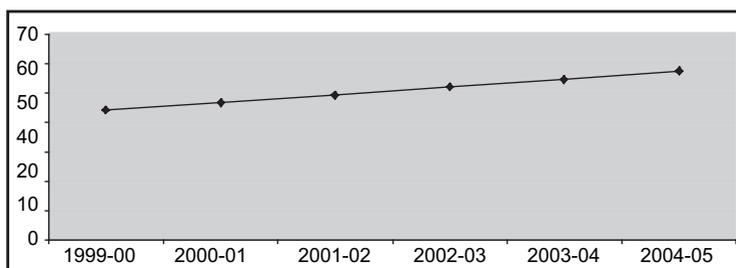
Evolution des effectifs au préscolaire

Années	1999/2000	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	2004/05
Enfants au préscolaire	10 196*	11 079	11 965*	12 922*	13 955*	15 071*
Enfants 0-5ans	23 076	23 653	24 244	24 850	2 5471	26 108
Taux	44,2	46,8	49,35	52	54,79	57,72

Source : Ministère de l'éducation nationale

* estimations DGE

Evolution du taux de fréquentation au préscolaire



En raison principalement du coût d'accès au préscolaire, plus de la moitié des enfants en âge de fréquenter les centres préscolaires, n'étaient toujours pas scolarisés jusqu'en 2000. Mais suite à la décision de généralisation par l'Etat de l'ouverture des classes pré primaires dans les structures publiques, le nombre d'enfants fréquentant les centres préscolaires a fortement augmenté de 2000 à 2005.

Ainsi 155 écoles ont été dotées de cycle pré primaire entre 2002 et 2004 renforçant les 48 déjà opérationnelles en 2001, ce qui correspond à l'ouverture de 232 nouvelles salles de classes, accueillant 9 538 élèves, dont plus de la moitié sont des filles.

Le privé laïc et confessionnel absorbe la majorité de l'effectif total des préscolaires

Education

IV.1.2 La quantité des services éducatifs

IV.1.2.1 Taux d'encadrement scolaire

C'est le rapport entre l'effectif des élèves dans un niveau d'enseignement donné et l'effectif d'enseignants dans le même niveau d'enseignement. Ce ratio mesure le nombre d'élèves encadrés par un enseignant.

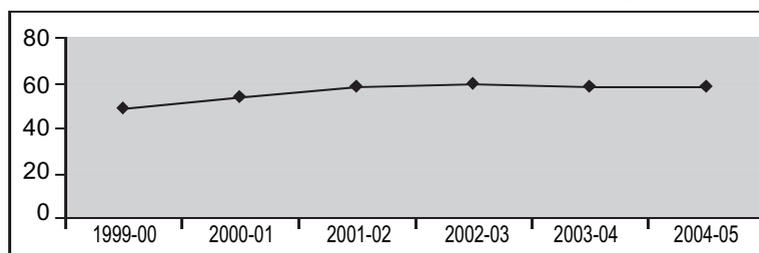
L'enseignement primaire

Ratio élèves/enseignant au primaire

Années	Total élèves Primaire	Total enseignants	Ratio élèves/Enseignant
1999-2000	252 427	5 116	49
2000-2001	265 628	4 943	54
2001-2002*	272 748	4 605	59
2002-2003	279 868	4 684	60
2003-2004*	279 816	4 764	59
2004-2005*	281 871	4 779	59

Source : Ministère de l'Education Nationale
* Estimations DGE

Evolution du ratio élèves/enseignants au primaire



De 2000 à 2005, le ratio élèves/enseignant s'élève à 59 élèves en moyenne pour un enseignant signifiant que le déficit d'enseignants, par rapport à la croissance continue du nombre d'élèves, demeure préoccupante, malgré la sortie chaque année d'au moins 400 enseignants des Ecoles Normales d'Instituteurs (ENI).

La répartition spatiale des enseignants montre que le déficit est très inégalement réparti. Tandis qu'à Libreville, en 2003, on observe un sureffectif de 268 enseignants, il y a un déficit de 160 enseignants dans la Ngounié Sud, de 140 dans la Nyanga et de 225 dans le Haut-Ogooué. Cette inégale répartition pourrait principalement s'expliquer par le refus de certains enseignants d'être affecté à l'intérieur du

Education

pays pour diverses raisons (mauvaises conditions de vie et de logement, stagiaires sans salaire, rapprochement d'époux, problèmes de santé et autres), mais aussi par le départ de nombreux enseignants vers d'autres départements ministériels et à des postes électifs.

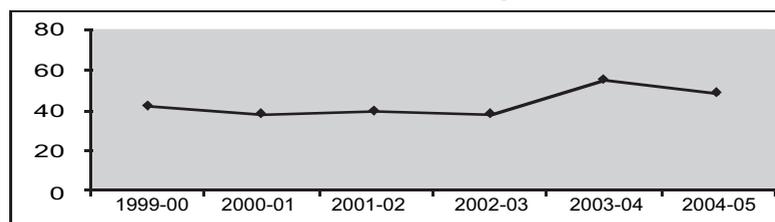
L'enseignement secondaire

Ratio élèves/enseignant au secondaire

Années	Total élèves secondaires	Total enseignants	Ratio
1999-2000	82 948	1 805	46
2000-2001	90 911	2 190	42
2001-2002	98 875*	2 293	43
2002-2003	107 535*	2 540	42
2003-2004	116 955*	1 996	59
2004-2005	127 200*	2 393	53

Source : Ministère de l'Education Nationale
Estimations DGE

Evolution du ratio élèves/enseignants au secondaire



Le ratio élèves/enseignants oscille entre 42 et 53 élèves par enseignant de 2000 à 2005, avec toutefois une forte augmentation (59 élèves par enseignant) en 2003-2004 dû au départ de nombreux professeurs expatriés arrivés en fin de contrat.

De fortes disparités sont néanmoins relevées d'un établissement secondaire à l'autre. Les établissements publics ont des taux d'encadrement médiocres (60 élèves pour un enseignant) alors que dans les établissements privés confessionnels à l'intérieur du pays, les ratios semblent corrects (35 à 40 élèves pour un enseignant).

L'enseignement supérieur

Le ratio Etudiants/Enseignants au supérieur

Le personnel enseignant des Universités et des Grandes Ecoles au Gabon avoisine un effectif de 600 en 2005. Il en

Education

découle un taux d'encadrement moyen de 16 étudiants pour un enseignant. Ce taux s'est dégradé au fil des années.

En dix ans, le nombre moyen d'étudiants par enseignant a pratiquement doublé. Il passe de 9 à 16 étudiants avec de fortes disparités d'une université à l'autre : à l'UOB, un enseignant encadre en moyenne deux fois plus d'étudiants (18) qu'à l'USTM (9).

IV.1.2.2 Taux d'occupation des salles de classe

Ce ratio est obtenu par le rapport entre l'effectif total d'un niveau d'enseignement en année (n) et le nombre de salles de classe en année (n)

De 2000 à 2005, la moyenne est de 50 élèves par classe dans le primaire. Mais elle varie d'une région à l'autre. A Libreville et à Port-gentil, la moyenne est de 85 élèves par classe tandis que dans les zones rurales, elle peut être d'une dizaine d'élèves par classe.

Evolution du nombre d'élèves par classe

Années	Effectifs Primaire	Salles de classe	Elèves /classes
1999-2000	252 427	5 141	49
2000-2001	265 628	5 456	49
2001-2002*	272 748	5 450	50
2002-2003	279 868	5 121	50
2003-2004*	279 816	5 620	50
2004-2005*	281 871	5 800	49

Source : Ministère de l'Education Nationale

* estimations DGE

Le manque de données n'a pas permis le traitement de la partie concernant le ratio Elèves/Classes dans le secondaire et l'enseignement supérieur.

IV.1.2.3 Taux de réussite aux examens

Le taux de réussite aux examens est exprimé par le rapport suivant :

Nombre d'élèves diplômés à la fin de l'année (n) x 100 sur le nombre de candidats inscrits.

Du fait de données soit parcellaires soit non disponibles, cette partie sera traitée partiellement

Education

Le taux de réussite au BAC

Evolution du taux de réussite au bac

Années	Total présentés	Total bacheliers	%
1999-2000	9 060	3 482	38,43%
2000-2001	9 420	3 718	39,47%
2001-2002	10 611	4 382	41,30%
2002-2003	11 559	5 030	43,52%
2003-2004	12 585	6 760	53,71%
2004-2005	ND	ND	ND

Source : Office du BAC

De 2000 à 2004, le taux de réussite au BAC s'améliore passant de 38,4% en 2000 à 53,7% en 2004. La création des centres d'examen du BAC à l'intérieur du pays pourrait expliquer en partie cette forte progression. Par ailleurs, il faudrait relever le faible nombre de candidats de séries scientifiques.

Le taux de réussite au BAC Technologique passe de 30,4% en 2002 à 40,8% en 2003 pour atteindre 48,8% en 2004.

Evolution du taux de réussite au BAC Technologique

Années	Total présentés	Total bacheliers	Taux de réussite
2001-2002	2 827	859	30,37%
2002-2003	2 995	1 222	40,81%
2003-2004	3 011	1 469	48,79%

Source : Office du BAC

Le taux de réussite dans l'Enseignement Supérieur

Taux de réussite en 2003-2004 par établissement

	Inscrits	Admis	Taux de réussite
FLSH	41 003	1 564	39%
FDSE	2 192	373	17%
Grandes Ecoles	1 619	1 057	65,3%
Ecole Poly	223	206	92,4%
Sciences	610	340	55,7%
INSAB	104	97	93,3%
ENEF	113	103	91,5%

Source : Ministère de l'enseignement supérieur

Education

Les plus bas taux de réussite sont enregistrés dans les Filières Lettres et Sciences Humaines et Droit et Sciences Economiques où est enregistré un taux très médiocre (17%). Les meilleurs taux sont enregistrés dans les écoles spécialisées 93,3%.

IV.2 LES INDICATEURS « INPUT »

Les indicateurs « input » ou indicateurs d'entrée sont des variables qui représentent les facteurs déterminants ou explicatifs des dépenses d'éducation.

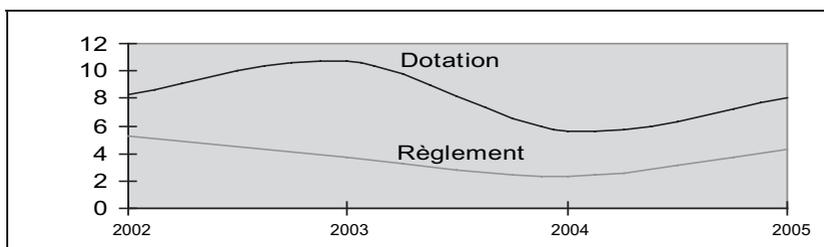
IV.2.1 Les indicateurs relatifs aux ressources

L'exécution du budget d'investissement de l'Education nationale

Evolution du budget d'investissement de l'Education Nationale

En milliards de F.cfa	2002	2003	2004	2005
Dotation	8,27	10,67	5,62	8,00
Règlement	5,23	3,74	2,38	4,30
% exécution (R/D)	63,2%	35,1%	42,4%	53,8%

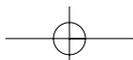
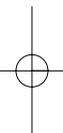
Source : Ministère de la planification



De 2002 à 2005, la dotation en investissement de l'Education Nationale évolue en dents de scie, le règlement suivant de fait cette tendance. Par ailleurs, la dotation n'est pas entièrement consommée. En effet, le taux de réalisation varie entre 35,1% et 63,2%.

SECTION V

Habitat



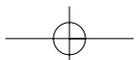


Tableau de bord social

SECTION V : HABITAT

Le problème de l'habitat se pose encore avec acuité, malgré toutes les décisions prises et toutes les stratégies envisagées. L'augmentation continue du nombre des ménages, liée à un fort rythme d'accroissement de la population urbaine accentue les besoins en logements. Plus de 80% de la population gabonaise vit en milieu urbain.

Cette urbanisation galopante touche beaucoup plus les villes de Libreville et de Port-Gentil qui regroupent à elles seules plus de la moitié de la population du pays. De nombreux ménages en milieux urbains sont locataires.

V.1 LE LOGEMENT

Malgré la présence de nombreux promoteurs immobiliers dont la Société Nationale Immobilière (SNI), le déficit en logements ne cesse d'augmenter. Celui-ci serait de 160 000 en 2005

Evolution des opérations de la SNI

Opérations	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Aménagement Parcelles	Nd	374	0	295	95	403
Constructions Logement	Nd	242	249	39	0	583

Source : SNI

De 2000 à 2005, le nombre total de parcelles aménagées et la production de logements par la SNI s'élèvent respectivement à 1167 et 1113. Leur évolution annuelle s'est faite en dents de scie.

Le parc locatif de la SNI est insignifiant par rapport aux besoins en logements. Au cours de la période sous revue, il évolue à la baisse du fait de la décision des pouvoirs publics d'attribuer gratuitement au locataire son logement après 20 à 25 ans d'occupation, mais aussi à cause de la faiblesse des subventions qui ne permettent pas la construction de nouveaux logements. Il passe de 2 128 logements en 2000 à 1 634 en 2005, soit une diminution de 23%.

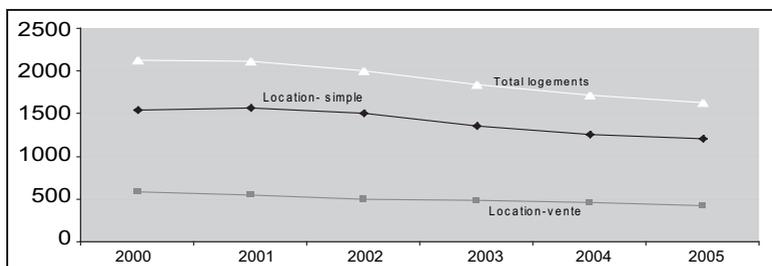
Evolution du parc locatif

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Location- simple	1 541	1 564	1 503	1 358	1 253	1 205
Location-vente	587	553	498	489	464	429
Total logements	2 128	2 117	2 001	1 847	1 717	1 634
% de réduction du parc		0.5%	6.0%	13.2%	19.3%	23.2%

Source : rapport SNI 2005

Habitat

Evolution du parc locatif de 2000 à 2005



En effet, le financement ne suit pas toujours le rythme des opérations initiées. Le Fonds National pour l'Habitat, principal bailleur de fonds éprouve de plus en plus de difficultés à décaisser les fonds. De 2002 à 2004, ses ressources sont passées de 2,3 milliards de F.cfa à 1,7, ce qui explique en partie le non respect de certains engagements.

Il y a eu d'autres réalisations initiées par des promoteurs privés dont les données ne sont pas disponibles.

Le nombre de logements produits dans le cadre des Fêtes tournantes est peu important. En 2002, 20 logements sont construits dans la province de l'Ogooué Ivindo, 15 logements dans la Ngounié en 2003, 19 et 20 logements respectivement dans l'Ogooué Lolo et le Haut Ogooué en 2004.

En 2004, l'enquête de perception de la pauvreté réalisée par le PNUD révèle que :

- 45,4% des ménages gabonais habiteraient dans un logement en planches ;
- 80% de la population gabonaise ne serait pas satisfaite de leurs logements ;
- 2,1 % et 8,2% se disent respectivement satisfaits ou assez satisfaits de la situation générale de leurs logements.

V.2 L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement vise à améliorer les conditions d'hygiène et de santé en protégeant l'environnement et en baissant les maladies hydriques. Elle concerne l'approvisionnement en eau et la collecte des ordures et des eaux usées.

La collecte des ordures

En milieu urbain, la collecte des ordures revient aux muni-

Habitat

cipalités. Mais dans les grandes villes comme Libreville et Port-Gentil, l'Etat fait appel à des sociétés privées. Ainsi, depuis 2002, c'est la Société de Valorisation des Ordures du Gabon (SOVOG) qui assure la gestion des ordures ménagères dans la capitale gabonaise.

Dans les autres centres urbains, la collecte est réduite à cause de la faiblesse des ressources allouées à l'assainissement.

La gestion des ordures ménagères se fait encore de manière traditionnelle dans certains quartiers sous intégrés de la capitale et dans certaines villes du pays

V.3 INDICATEURS DE CONFORT

V.3.1 L'accès à l'eau

En 2005, 82,5 % des ménages gabonais ont accès à une eau potable selon l'enquête EGEP et les 17,5 % restant recourent aux eaux de surface (marigots, puits non protégés, rivières) d'après le PNUD. Selon le rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSG), d'une manière générale en 2000 :

- 40,2% des ménages disposent d'un robinet dans le logement ;
- 32,6% s'approvisionnent aux bornes fontaines.

De 2000 à 2005, 244 points d'eau ont été réalisés dans six (6) provinces du pays :

Nombre de points d'eau réalisés au Gabon de 2000 à 2005

Période	Provinces	quantités	Acteurs
2000-2001	Estuaire	53	Programme H.V
2000-2005	Haut Ogooué	32	Fêtes tournantes
2002-2003	Ogooué-Ivindo	12	Fêtes tournantes
2002-2003	Nyanga	18	Fêtes tournantes
2002-2005	Ogooué-Lolo	43	Fêtes tournantes
2004-2005	Moyen Ogooué	71	Fêtes tournantes
2001	Nyanga	5	HCR
2003-2004	Estuaire	2	Rotary club
2003-2004	Estuaire	8	Assemblée Départ.

Source : Ministère des Mines

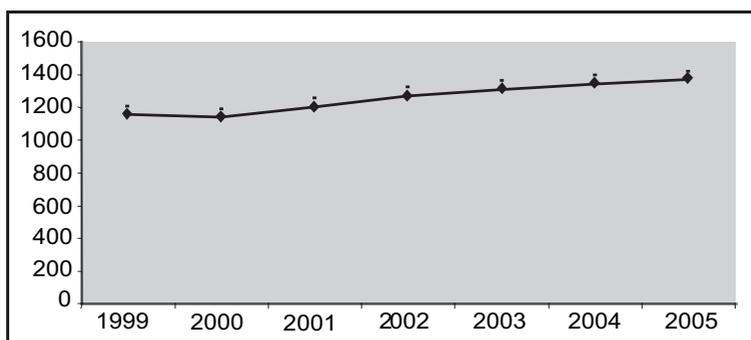
Habitat

Dans le cadre du Programme de l'Hydraulique villageoise, 53 points d'eau ont été réalisés et 176 ont vu le jour avec les fêtes tournantes.

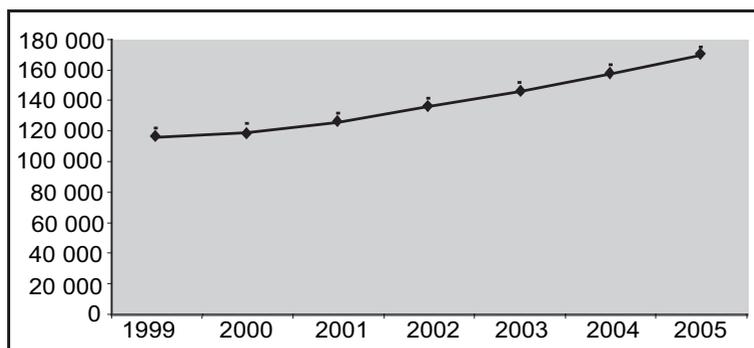
V.3.2 L'accès à l'électricité

La S.E.E.G a procédé au renforcement des installations existantes. La production est passée de 1 133 GWh en 2000 à 1463 GWh en 2005. Le nombre d'abonnés est passé de 118 405 à 168 708 dans la même période

Evolution de la production



Evolution du nombre d'abonnés



Source : SEEG

En mars 2002, la Société a inauguré une nouvelle centrale thermique de 33MW pour améliorer sa capacité de production d'électricité. Selon l'EDSG, 73,6% de la population gabonaise a accès à l'électricité en 2000..

V.3.3 L'accès aux télécommunications

Depuis l'avènement du cellulaire en 2000, l'accès au téléphone est devenu relativement facile.

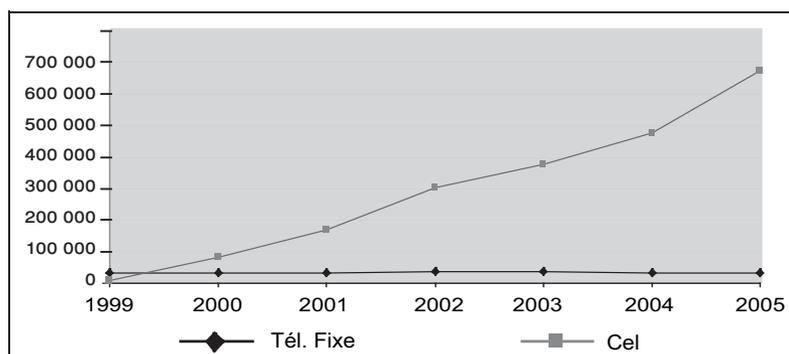
De 2000 à 2005, le nombre d'abonnés au cellulaire a été multiplié par sept (7) du fait des efforts d'investissement et d'une politique commerciale dynamique tirée par une forte demande. Il passe de 83 120 abonnés en 2000 à 674 725 en 2005.

Evolution du nombre d'abonnés

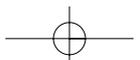
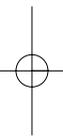
	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Tel. Fixe	33 022	32 120	32 500	38 000	38 415	33 431	32 023
Cel.	82 21	83 120	168 190	303 334	377 357	475 223	674 725
Total	41 243	115 240	200 690	273 700	415 772	508 654	706 748

Sources : Libertis, Celtel, Telecel, Gabon Télécom

Evolution du nombre d'abonnés

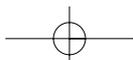
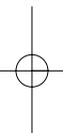


Par ailleurs, après une embellie en 2002 et 2003, le nombre d'abonnés au téléphone fixe diminue en 2004 pour retrouver en 2005 (32 023 abonnés) quasiment le même nombre d'abonnés qu'en 2000 (33 022 abonnés).



SECTION VI

Le Monde rural



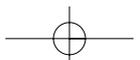
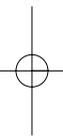


Tableau de bord social

SECTION VI : LE MONDE RURAL

Au Gabon, on considère comme population rurale, les personnes vivant dans les villages et les regroupements de village. En 2005, la population rurale est estimée à 244,6 milliers d'habitants, soit 15% de la population totale. En 2005, le nombre de cantons et de village est resté le même.

Découpages administratifs en 2005

Provinces	9
Départements	47
Communes	50
Arrondissements	26
Districts	26
Cantons	152
Regroupements de villages	911
Villages	2 393

Source : DGSEE

VI.1 LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL

Le niveau de pauvreté est élevé en milieu rural du fait de l'insuffisance des revenus agricoles qui s'explique principalement par la faible productivité des exploitations agricoles liées à :

- la faiblesse des superficies exploitées,
- le manque d'équipements modernes,
- l'insuffisance de formation des ruraux
- leur vieillissement.

Aussi, la population rurale ne contribue-t-elle que pour 4% au PIB en 2005. Dans l'ensemble, les revenus mensuels des ménages ruraux sont inférieurs au SMIG.

On peut appréhender la situation économique et sociale du monde rural, à travers trois points majeurs :

- o les caractéristiques démographiques ;
- o les activités économiques et les revenus ;
- o les conditions de vie.

Le monde rural

VI. 2 LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

VI.2.1 Evolution estimée de la population

Le taux de croissance de la population rurale serait à peine de 1% par an. La population rurale passerait de 243 600 d'habitants en 2000 à 244 600 en 2005

	2000*	2001*	2002*	2003*	2004*	2005*
Population Totale	1 350,9	1 407,2	1 465,8	1 527,0	1 590,0	1 651,9
Population rurale	243,6	243,8	244,0	244,2	244,4	244,6
Taux de la population rurale	18%	17,3%	16,6%	16%	15,4%	14,8%

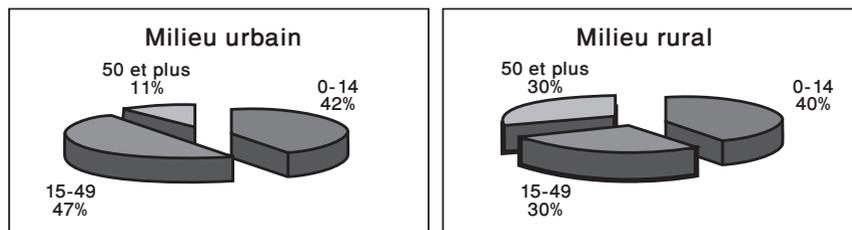
Source : DGSEE, *Estimation DGE

VI.2.2 Répartition de la population par tranche d'âge.

Classes d'âges	Milieu urbain	Milieu rural
0-14	42,1%	40,0%
15-49	47,4%	30,4%
50 et plus	10,5%	29,6%
Total	100%	100,0%

Source :DGSEE, *estimation DGE

Répartition de la population en milieu urbain et rural en 2005



La répartition de la population par tranche d'âge entre 2000 et 2005 ne devrait guère évoluer par rapport aux années précédentes. La population rurale a un taux de personnes âgées environ trois fois plus élevé qu'en milieu urbain.

Le pourcentage de la tranche des 15-49 ans du monde rural est inférieur à celui de la ville à cause notamment de l'exode rural des jeunes pour des motifs scolaires et des adultes à la recherche d'un travail plus rémunérateur en milieu urbain.

Le monde rural

En milieu rural, les femmes représentent près de 52% de la population alors qu'en milieu urbain, le rapport hommes et femmes est quasiment équilibré

VI. 2 LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

VI.2.1 - L'agriculture

Le secteur agricole connaît encore d'énormes difficultés pour mesurer la production locale.

Il s'agit ici d'appréhender le dynamisme du secteur agricole au niveau national.

- **Les cultures vivrières**

Evolution de la production des cultures vivrières

Productions	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Manioc (tubercules)	230 500	225 000	230 000	234 000	228000	229 000
Banane plantain	274 500	268 000	278 000	270 000	270 000	269 000
Taro/igname	60 000	46 000	56 000	55 000	54 000	54 000
Mais	27 400	25 150	24 000	26 000	26 000	25 000
Arachide	17 601	ND	15 000	17 000	17 000	16 000

Source : Direction Générale de l'Agriculture

De 2000 à 2005, les principales productions vivrières ont plutôt tendance à stagner, voir à régresser légèrement.

- **Les cultures de rente**

Les cultures de rente sont composées de café, de cacao et d'hévéa.

Après un arrêt d'activité de 4 ans, la Caisse Café cacao (Caistab), chargée de l'achat de ces produits auprès des paysans, a repris ses activités en 2005. C'est ainsi qu'en matière de cacao, 120,2 tonnes de grade supérieur et 53,9 tonnes de grade inférieur ont été achetées aux producteurs, aux prix respectifs de 600 Fcfa et 300 Fcfa le kilo. De même, la Caistab a acheté 31,7 tonnes de café cerise aux paysans, au prix de 400 Fcfa le kilo.

Le monde rural

Quant à l'hévéaculture, après une période de restructuration mise en place en 2001 à cause des dysfonctionnements dans l'exportation des plantations d'Hevegab, la production redémarre en août 2004, suite à la reprise des actifs de la société par la Société Industrielle Agricole Tropicale du Gabon (SIAT Gabon). En 2005, 23 622 tonnes de caoutchouc humide et 9 429 tonnes de caoutchouc usiné ont été produites en 2005 par la société SIAT, le seul opérateur. En raison de l'insuffisance des données, le volet villageois n'a pas été analysé.

VI.2.2 L'élevage

Le secteur de l'élevage est également confronté à d'énormes difficultés de collecte de statistiques. Il concerne l'élevage des bovins, des ovins, des caprins, des porcs et des volailles.

De 2000 à 2005, l'évolution des activités dans le secteur de l'élevage est contrastée. Le nombre de bovins aurait diminué d'environ un quart, la production de viande de porc enregistrerait en 2005 une perte de 17% par rapport à 2004.

Par contre, au niveau des ovins, caprins et des volailles, la production serait à la hausse depuis 2002. Pour les ovins et les caprins, la production augmenterait d'un quart, tandis que la production de volailles a plus que doublé entre 2002 et 2005.

VI.2.3 La Pêche

La pêche reste une activité peu développée au Gabon malgré une façade maritime de 800 km, de nombreux cours d'eau sur une superficie de 10 000 Km² et une biomasse de 480 000 tonnes de poissons dont 201 500 tonnes disponibles par an.

En milieu rural, les paysans pratiquent majoritairement la pêche continentale et dans une faible mesure la pêche maritime artisanale. La pisciculture paysanne se développe timidement.

VI.2.3.1 La pêche continentale

La pêche continentale est pratiquée dans les fleuves, les rivières, les lacs et les lagunes par les paysans.

Le monde rural

La mise en place des centres communautaires des pêches artisanales (CCPAL) avec l'aide de la coopération Japonaise dans les provinces à fort potentiel halieutique a marqué un tournant important dans la collecte et le traitement des données des produits de pêches. Les données collectées concernent en grande partie les activités de ces centres.

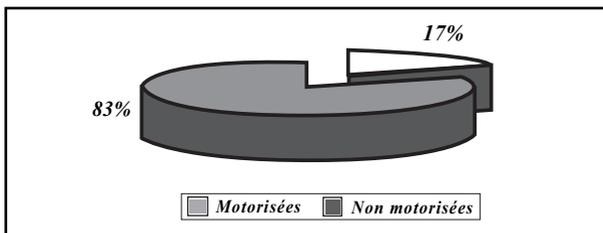
Répartition des pêcheurs par nationalité de 2002 à 2005

Nationalité	2002	2003	2004	2005
Gabonais	1 029	987	2 608	4 626
Etrangers	103	91	54	339
Total	1 132	1 078	2 662	4 965

Source : Direction Générale des pêches et de l'aquaculture

Contrairement à la pêche maritime, la pêche continentale est pratiquée en majorité par les gabonais (93.17%). Les traditions de pêche dans les régions traversées par les grands cours d'eau connaissent de profondes mutations. Les pêcheurs bénéficient désormais d'un encadrement adéquat.

Equipement des pirogues en 2005



Production

En 2005, la pêche continentale a enregistré une production de 9 699 tonnes dont la valeur est estimée à 6,8 milliards FCFA.

L'espèce la plus pêchée a été le tilapia avec 3 424,8 tonnes soit 35,3% de la production nationale, suivie du 'Sans nom' avec 18,46% et du machoïron avec 7,38%. Chaque année, la province du Moyen Ogooué enregistre la plus forte production avec 59,62%, suivie de l'Estuaire avec 13,31%.

Le monde rural

Le développement de cette activité est entravé dans certaines localités notamment dans la Ngounié, par l'absence des intrants sur le marché local, les pêcheurs se ravitaillant à Libreville ou à Lambaréné.

VI.2.3.3 La pisciculture

Le secteur de l'Aquaculture est encore peu développé en milieu rural en raison des difficultés d'approvisionnement des intrants et du manque de technicité.

VI.3- LE REVENU DES MÉNAGES RURAUX

Le revenu rural étant étroitement corrélé à la production paysanne, une évaluation approximative de cette dernière rend problématique la mesure de la contrepartie financière des efforts des paysans. Cependant, l'analyse du PIB agricole permettra d'appréhender de façon biaisée le revenu des ruraux.

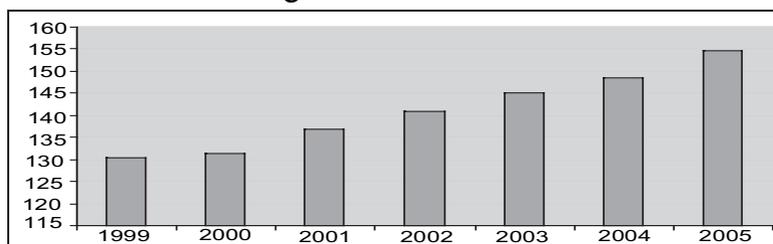
Evolution du PIB agricole

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
PIB Total en milliard de Fcfa	3 631,4	3 475,4	3 437,6	3 519	3 792,1	4 570,9
PIB agricole rural en milliards	131,4	136,7	140,9	145	148,6	154,6
% PIB rural/PIB Total	3,6%	3,9%	4,1%	4,1%	3,9%	3,4%
Population rurale en milliers	243,6	243,8	244	244,2	244,4	244,6
PIB rural moyen par hab/par mois en Fcfa	44 951	46 725	48 122	49 481	50 668	52 671

Source : TBE, DGSEE.

Le PIB agricole progresse de manière continue de 2000 à 2005 du fait de la mise en place de nouveaux projets et structures d'encadrement des paysans. Aussi, le PIB rural moyen par habitant et par mois s'est apprécié chaque année passant de 44 951 à 52 671 Fcfa, soit 17,2 % en six (6) ans, les années 2001 et 2005 enregistrant la plus forte hausse (4%)

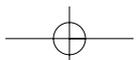
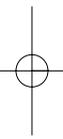
Evolution du PIB agricole rural en milliards de F CFA



Source : TBE, DGSEE.

VI. 4 LES CONDITIONS DE VIE

En milieu rural, selon une enquête menée en 2005 par l'EGEP, la plupart des ménages ruraux (62%) jugent leurs conditions de vie difficiles à cause notamment de l'insuffisance d'infrastructures de base. Ainsi moins de 36% de la population ont accès à une eau salubre et à l'électricité. Le pétrole lampant reste la principale source d'éclairage.



Conclusion

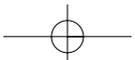


Tableau de bord social

C O N C L U S I O N

Le Tableau de Bord Social s'inscrit comme l'un des instruments de la politique de lutte contre la pauvreté en ce sens qu'elle retrace la situation sociale du pays à travers l'évolution annuelle des indicateurs sociaux.

Quoique ce Tableau de Bord Social fasse le bilan de la situation sociale sur la période 2000-2005, nous pourrions pour les prochaines années revenir à un rythme de production annuel lui permettant de jouer pleinement son rôle de mesure de l'incidence des politiques économiques sur le niveau de vie de la population gabonaise, et plus particulièrement sur les groupes vulnérables.

Cependant, cet objectif ne peut être atteint qu'avec un outil statistique amélioré car la principale difficulté réside dans l'état rudimentaire des services statistiques de certaines administrations pourvoyeuses de données sociales et aussi d'une tendance à ne pas vouloir les diffuser.

Informations sur la DGE

Ont contribué à l'élaboration du TBS N°3

DIRECTION GENERALE

Directeur Général :

M. Paul BONGUE BOMA

Directeurs Généraux adjoints :

Mme Rose Christiane OSSOUKA RAPONDA

M. Modeste MFA OBIANG

Assistant du Directeur Général : Marcel IBINGA

Directeur des Institutions Financières : Anicet OGANDAGA

Chargé d'Etudes de Direction Générale : Guy Didier ABESSOLO

Cellule TABLEAU DE BORD SOCIAL

Assistant du Directeur Général, Coordonnatrice :

Arlette ANTIOPE NGOUA

Assistant du Directeur Général : M. Jean Louis MIHINDOU

Chargés d'Etudes:

Mmes Sidonie YOSSANGOYE

Ritta NGANDOU

Diane BASSIVA

M. Fred MOUYENDI

Autres directions :

Chargés d'Etudes :

MM Christophe LEKOUGHA OYOUOMI

Guy Rostand NDONG ALLOGHO

LEYINDA KOKO NDOMBA

Patrick LOEMBA

Mmes : Cécile MAGANGA NZIENGUI

Flore LEPENGUE

Raïssa Huguette NTSAME NDZIGUE

Achévé de rédiger en Juin 2008

par les services de la Direction Générale de l'Économie (cellule TBS) du Ministère de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Privatisation de la République Gabonaise



Multipress-Gabon - 3769-08